

# FLASHSTATISTIQUE

Lausanne, le 7 juillet 2020

## Salariés vaudois : davantage de flexibilité pour les plus qualifiés

Dans sa dernière édition du courrier *Numerus*, Statistique Vaud s'intéresse à l'évolution récente des conditions de travail de la population active occupée vaudoise. Si les salariés sont moins souvent astreints à travailler selon des horaires atypiques, le cumul d'emplois et les engagements à durée déterminée sont devenus plus fréquents. Les cadres supérieurs disposent de plus de souplesse pour organiser leur travail. En 2019, ils sont ainsi 26 % à aménager leurs horaires de travail librement et 44 % à pratiquer le télétravail.

Parmi les 411 000 personnes actives occupées résidant sur sol vaudois, 30 000 (soit 7,3 %) exercent plus d'une activité professionnelle en 2019. Les femmes sont deux fois plus souvent multiactives que les hommes. Entre 2010 et 2019, la part des salariés vaudois travaillant selon des horaires atypiques a globalement diminué, principalement en ce qui concerne le travail du week-end. Les salariés sont par contre plus souvent engagés sur la base d'un contrat à durée déterminée (CDD). Ce type de contrat est courant chez les moins de 25 ans (28 %), mais reste rare (5 %) entre 40 ans et 64 ans.

En 2019, les 59 % des salariés vaudois restent astreints à débiter et à terminer leur journée de travail à heures fixes. Depuis 2010, les modèles d'horaire les plus rigides ont néanmoins perdu du terrain face aux modèles plus flexibles. Si les cadres supérieurs sont les plus nombreux à organiser leurs journées de travail sans prescriptions formelles (26 %), seuls 8 % des autres salariés disposent de cette souplesse. Le télétravail est également davantage pratiqué par les cadres supérieurs. En 2019, ils sont 44 % à effectuer une partie de leur travail à distance, contre seulement 21 % des autres salariés.

### Coûts de la santé

Dans un second article, Statistique Vaud publie le résultat de l'estimation des coûts du système de santé vaudois pour l'année 2018. Ceux-ci totalisent 8,6 milliards de francs, dont plus de la moitié ont été pris en charge par les ménages vaudois.

En 2018, le système de santé vaudois a coûté 8,6 milliards de francs, ce qui correspond à une hausse de 0,4 % par rapport à l'année précédente en francs constants par habitant. La participation des ménages – à travers le paiement des factures et celui des primes de l'assurance obligatoire des soins – atteint 54 % des coûts totaux.

### Vaud en chiffres

L'édition 2020 de la publication annuelle Vaud en chiffres est disponible dès aujourd'hui. Encartée dans le nouveau *Numerus* ou disponible auprès de Statistique Vaud, cette brochure synthétique contient les chiffres clefs pour une quinzaine de domaines de la vie cantonale vaudoise.

*Numerus N° 5-2020. Renseignements : Statistique Vaud (021 316 29 99).*